DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf.: CV

Séance du 31 mars 2008 - Convocation du 25 mars 2008

Compte rendu affiché le 7 avril 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

<u>Présents</u> M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme MAY,

MME SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, MME RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, MME BROSSARD, MME GOYON-GUILLAUME, M. VALETTE, M. CLARET, MME MARMONIER, M. GOJON, MME CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, MIIE COIN, MIIE FERNANDES, MIIE ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, M. DESBOIS, MME ORIOL, MME CORSET, M. MANIKAS. M. CHRETIN par MME SORREL-DUNAND; MME BARTHOD par M. MARTIN-

Absents représentés

RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	27
Votants	29
Exprimés	22

<u>Objet</u> : Désignation de délégués au Syndicat Intercommunal de Gendarmerie

La commune adhère au Syndicat Intercommunal de Gendarmerie pour la construction et la gestion de la Gendarmerie de Neuville-Sur-Saône. À ce titre, elle doit désigner par élection au scrutin secret, ses délégués (2 titulaires, 2 suppléants) conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les candidats ayant été invités à se faire connaître, les candidatures suivantes sont enregistrées :

<u>Titulaires</u>: Jean-Claude OLLIVIER et Gilles CHATUT <u>Suppléants</u>: Marc RODRIGUEZ et Myriam MARMONIER

Le Conseil Municipal, à la majorité (7 abstentions) :

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de Gendarmerie,
- Vu les résultats de l'élection du Conseil Municipal du 16 mars 2008,
- **PROCEDE** à l'élection au scrutin secret des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal de Gendarmerie et constate les résultats suivants :

Votants: 29Exprimés: 22

Jean-Claude OLLIVIER et Gilles CHATUT : 22 voix

}obtiennent la majorité absolue

Marc RODRIGUEZ et Myriam MARMONIER : 22 voix }

- **DESIGNE** en conséquence Jean-Claude OLLIVIER et Gilles CHATUT en tant que délégués titulaires ; Marc RODRIGUEZ et Myriam MARMONIER en tant que délégués suppléants pour sièger au Syndicat Intercommunal de Gendarmerie,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville-Sur-Saône, le 31 mars 2008 Le Maire, Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- dépôt en Préfecture le 02/04/2008
- Publication ou affichage le 02/04/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 2/04/2008 Jean-Claude OLLIVIER, Maire.